

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

30 mars 2023

---

LUTTER CONTRE LES ARNAQUES ET LES DÉRIVES DES INFLUENCEURS SUR LES  
RÉSEAUX SOCIAUX - (N° 1006)

(Seconde délibération)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 1

présenté par

M. Delaporte, rapporteur au nom de la commission des affaires économiques

-----

**ARTICLE 1ER**

Supprimer les mots :

« , dans le cadre d'un engagement réciproque et ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Demande de seconde délibération sur l'amendement 72 qui insérait dans l'article les mots "dans le cadre d'un engagement réciproque et"